



EURO BLA-BLA

PROJET DE L'ASSOCIATION

Axe de travail :

L'association a pour but de promouvoir la connaissance des cultures et la pratique des langues étrangères en favorisant l'échange et l'amitié.

Préambule :

Que ce soit par le biais des études, des voyages professionnels ou touristiques, nous avons tous un point commun : nous avons vécu de riches expériences dans un pays étranger.

Nous souhaiterions, par la mise en place de cette association, faire perdurer ces expériences et continuer à les partager avec toutes les personnes ayant les mêmes envies d'échanges.

If you're looking to polish up your English and meet new and interesting people, then you've come to the right place!

Si quieres practicar español y encontrar a nuevos amigos, apuntate y vente con nosotros.

Présentation :

Euro Bla-Bla est une association loi 1901 qui organise des ateliers à thèmes de conversations et d'échanges en langues étrangères (anglais et espagnol) entre personnes motivées (tous niveaux acceptés).

Les rencontres seront organisées selon un planning établi au préalable, au rythme d'une toutes les deux semaines, le mardi soir. Cela courant sur une période allant de Septembre à Juin de chaque année.

L'adhésion peut-être individuelle ou familiale, sachant que les enfants qui voudraient participer aux rencontres doivent être en mesure de suivre une conversation autour d'une table.

Objectifs :

- Pratiquer une langue étrangère dans une ambiance conviviale.
- Permettre aux natifs expatriés qui le souhaitent de partager et de pratiquer leur langue.
- Organiser des échanges en privilégiant les mélanges locuteurs natifs et locuteurs apprenants.
- Organiser des échanges inter-associatifs.
- Eventuellement organiser des jumelages avec les pays concernés par les langues pratiquées.

Moyens de fonctionnement :

Moyens techniques :

- Locaux et espaces : nos rencontres ont lieu dans les commerces situés sur le territoire de la Communauté de Communes « Loire et Sillon », ou dans des locaux municipaux.
- Outils d'information : tracts, site internet, mailings et courriels.
- Un règlement intérieur.

Moyens humains :

- Partenariat avec d'autres associations ou collectivités locales : culturelles, municipales ou communes du canton...
- Evaluation et suivi de projet : préparation, commission et bilan de projet.

Financiers :

- L'adhésion annuelle des membres.
- Les subventions ou recettes des produits des manifestations organisées, etc.

L'équipe de travail :

La présidente : Mme Christine LECERF, le trésorier : Mr Christophe DESWARTE, la secrétaire : Mme Nathalie HUMERY, ainsi que Mme Sylvie KENNEDY, Mme Cécile BONNEFOND et Mme Sabrina DOGNETON.

Evaluation :

- Critères quantitatifs : participation, fréquentation et régularité.
- Critères qualitatifs : bilan individuel et collectif.